

l'Ouest canadien ne plaisaient pas. Ils supportent, prétendent-ils, une part trop lourde du fardeau commun et menacent d'interrompre les livraisons. Une telle interruption s'est produite il y a environ un an. Comme elle a reçu l'appui d'un grand nombre d'habitants des campagnes, les livraisons de viande ont été suspendues très efficacement.

En conséquence, il me semble qu'en toute justice et pour maintenir la paix et l'harmonie, il y a lieu d'établir, avec les régies qui s'imposent, un contingentement pour l'expédition de bovins canadiens aux États-Unis. La garde des troupeaux est l'une des principales et des plus anciennes occupations de l'homme. Depuis les âges les plus reculés elle a produit de grandes richesses. Dans l'intérêt de la prospérité future des éleveurs canadiens, j'exhorte les autorités à prendre les mesures que je préconise.

(Sur motion de l'honorable M. Haig, la suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure.)

TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable M. ROBERTSON: Honorables sénateurs, je tiens à indiquer, avec votre consentement, le programme des deux prochaines

semaines. Nous sommes saisis du discours du trône, de la résolution visant les accords commerciaux de Genève, ainsi que d'une motion en vue de maintenir en vigueur les pouvoirs d'urgence jusqu'à la fin de mars. En outre, advenant le cas où les mesures législatives destinées à parer à la crise de dollars américains reçoivent l'approbation de la Chambre des communes, elles nous seront soumises en temps et lieu. En raison du grand nombre de mesures importantes qui nous seront déferées, vous désirerez sans doute faciliter par tous les moyens possibles l'examen de ces mesures. Je propose donc que nous siégions cette semaine jusqu'à vendredi, ce jour compris, pour ajourner ensuite jusqu'à lundi soir prochain, à 8 heures. Nous pourrions siéger la semaine prochaine afin de disposer des mesures qui nous seront soumises. Sauf erreur, on désire l'ajournement des deux Chambres pour les Fêtes, vendredi de la semaine prochaine. Je ne sais encore quand nous nous réunirons à nouveau après les Fêtes, mais dès que j'aurai des renseignements à cet égard, je les communiquerai aux honorables sénateurs pour qu'ils puissent agir en conséquence.

(Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à 3 heures de l'après-midi.)